

# Représenter la majorité sans parti



11.01.2018

## **La juriste Maya Dougoud se lance en indépendante dans la course à la succession de Marie Garnier**

PROPOS RECUEILLIS PAR LOUIS RUFFIEUX

**Politique** » Candidate au Conseil d'Etat, elle entend y insuffler de «l'énergie citoyenne» et une «vision transversale» des dossiers, sans attache partisane. Maya Dougoud, 35 ans, de Villars-sur-Glâne, est conseillère juridique au service des hautes écoles fribourgeoises. Mère de deux jeunes enfants, elle-même arrivée en Suisse à l'âge de 10 ans en provenance de l'ex-Yougoslavie, elle vient de créer l'association 38.5

destinée à aider les enfants hospitalisés et a publié en trois langues un livre intitulé *A l'hôpital sans peur et en s'amusant*. Maya Dougoud a aussi suivi une formation d'apicultrice à Grangeneuve.

## **Pourquoi êtes-vous candidate?**

**Maya Dougoud:** Ce n'est pas une question d'opportunisme ni de caprice, c'est une décision éclairée. J'ai besoin, en tant qu'utilisatrice du service public et conseillère juridique d'une des plus grandes institutions fribourgeoises, d'une autre coloration d'un certain nombre de débats. Je n'ai pas la prétention de révolutionner le système, mais d'apporter une énergie citoyenne, de donner un nouveau souffle de vie au Conseil d'Etat. Le nom de ma liste est précisément «Energie citoyenne», et j'y ai ajouté «Sortir du cadre» et «Donner du sens».

## **Vous parlez de «coloration des débats». Quelle est votre couleur politique?**

Cela dépend de ce qu'on entend par «politique». L'amalgame fait entre le parti politique et la politique n'est pas forcément représentatif de l'idée que j'en ai. J'ai une forte motivation sociale, des engagements humanitaires où je mobilise les gens. Mais j'ai aussi un fort esprit entrepreneurial et j'aime les traditions. Je ne suis pas complètement à gauche ou à droite, mais dans un centre extrême... Ma position se construit en fonction de l'objet, et la majorité des objets sont transversaux. La réponse apportée doit correspondre à l'intérêt général. Ce que j'aimerais amener, c'est donc une vision transversale, qui transcende les clivages partisans.

## **Ce souci de l'intérêt général manque-t-il au Conseil d'Etat?**

Non, ce souci est bien présent. Je ne remets pas en question les partis et leur fonctionnement. C'est juste une question de représentativité. N'oublions pas que dans le paysage fribourgeois actuel, la majorité des gens ne sont pas partisans. J'aimerais qu'on tienne compte de cette majorité-là, pour autant qu'elle s'identifie à mon discours. La seule chose que je fais est de proposer une candidature. L'électorat en disposera.

## **Vous voulez «sortir du cadre». C'était le leitmotiv de Marie Garnier, qui a fini par en sortir définitivement.**

Ces mots me parlent. Madame Garnier n'est pas la seule à les avoir cités. En 2011, Madame Le Pen les avait utilisés... Ce n'est donc pas un concept réservé. C'est une autre manière de voir les choses. Je me distingue de

Madame Garnier par le fait que je me lance dans la course en indépendante. Cela dit, je ne veux pas sortir du cadre pour le déstructurer.

**Quel est selon vous le dossier le plus important que le Conseil d'Etat doit traiter?**

Outre les nombreux dossiers en cours, le bilinguisme me tient particulièrement à cœur. Je le souhaite par immersion précoce. J'ai fait de hautes études et je doute encore de mon niveau d'allemand. Nous avons un fort potentiel d'amélioration, notamment dans le concept vers lequel on tend, celui du Grand Fribourg. J'ai peur qu'on y perde la coloration bilingue de la ville.

**Vous n'avez aucune expérience politique, pas de parti, vos chances sont quasi nulles, non?**

Si mes chances étaient réellement nulles, je ne me lancerais pas, parce que j'engage du temps, de l'argent, j'accepte les coups de projecteurs alors que je préférerais faire cela dans l'ombre. Et qu'est-ce que l'expérience politique? La connaissance de la vie de la cité, je l'ai, je connais le droit, la vie associative, la défense de projets d'intérêt général. Je peux faire valoir de nombreuses expériences.

**Pourquoi ne pas commencer par le Conseil général de Villars-sur-Glâne, l'exécutif, la députation...**

Non, je n'ai pas de plan de carrière. Ma candidature est davantage une vocation circonstancielle. Je me suis demandé: puis-je apporter quelque chose? Que puis-je proposer? Nous sommes dans une démocratie où tout un chacun est éligible. Il n'y a pas de condition relative à l'expérience, à l'âge ou à l'appartenance politique. Cette élection est à mes yeux une chance pour une candidature indépendante.

**Dans cette élection, la représentation féminine au Conseil d'Etat est menacée. Votre candidature ne va-t-elle pas diviser encore plus les voix féminines?**

Non. Je propose une candidature parallèle, je ne m'oppose pas aux autres candidats. Et j'espère bien que l'on ne votera pas pour moi juste parce que je suis une femme. Je crois fortement à l'égalité hommes-femmes et je la défends. Si mon genre était le seul argument pour qu'on me choisisse, cela signifierait que nous avons encore beaucoup de travail...